

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** XMC
- **Code du produit:** PST-2750, PST-2750-10MG
- **No CAS:**
2655-14-3
- **Numéro index:**
006-067-00-2
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd.
Santa Clara, CA 95051 USA
- **Service chargé des renseignements:**
Telephone: 800-227-9770
e-mail: pdl-msds_author@agilent.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
méthylcarbamate de 3,5-xylyle
- **Mentions de danger**
Nocif en cas d'ingestion.
- **Conseils de prudence**
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

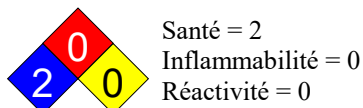
Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 1)

- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4)**



- **HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	2	Santé = 2
FIRE	0	Inflammabilité = 0
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Substances**
- **No CAS Désignation**
2655-14-3 méthylcarbamate de 3,5-xylyle
- **Code(s) d'identification**
- **Numéro index:** 006-067-00-2

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 2)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:**
Lorsque le produit est utilisé comme prévu avec des instruments Agilent, dans des conditions de laboratoire normales et en appliquant les bonnes pratiques habituelles, il n'entraîne pas d'exposition notable par voie aérienne. Une protection respiratoire n'est donc pas nécessaire.
Si une protection des voies respiratoires est jugée nécessaire en cas d'urgence, utilisez un équipement approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent avec une cartouche pour gaz organiques ou acides.
- **Protection des mains:**
Bien qu'ils ne soient pas recommandés pour le nettoyage ou le contact prolongé avec des produits chimiques, les gants en nitrile d'une épaisseur de 280 à 330 µm sont recommandés pour une utilisation normale.
Leur délai de rupture est de 1 h.
Pour le nettoyage des déversements impliquant un contact direct avec le produit chimique, il est recommandé de

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 3)

porter des gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 300 à 380 µm et dont le délai de rupture est supérieur à 4 h. Il convient de respecter les recommandations du fabricant.

· Matériau des gants

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile, 280 à 330 µm d'épaisseur

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle, 300 à 380 µm d'épaisseur

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile :

1 heure

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle :

> 4 heures

· Protection des yeux: Pas nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· Indications générales****· Aspect:**

Forme:

Solide

Couleur:

Non déterminé.

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non applicable.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

210,2 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair

Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz):

La substance n'est pas inflammable.

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité:

Non déterminé.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

· Pression de vapeur:

Non applicable.

· Densité à 20 °C:

1,16 g/cm³

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non applicable.

· Taux d'évaporation:

Non applicable.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 4)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	500 mg/kg
------	------	-----------

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

la substance n'est pas comprise

12 Données écologiques

- Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 5)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | <p>UN2757</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD · ADR · IMDG · IATA | <p>CARBAMATE PESTICIDE SOLIDE, TOXIQUE
(méthylcarbamate de 3,5-xyllyle)</p> <p>2757 CARBAMATE PESTICIDE SOLIDE, TOXIQUE
(méthylcarbamate de 3,5-xyllyle), DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT</p> <p>CARBAMATE PESTICIDE, SOLID, TOXIC (XMC),
MARINE POLLUTANT</p> <p>CARBAMATE PESTICIDE, SOLID, TOXIC (XMC)</p> |

- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label | <p>6.1 Matières toxiques.</p> <p>6.1</p> |
|--|--|

- **ADR, IATA**



- | | |
|---|-------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe | <p>6.1 Matières toxiques.</p> |
|---|-------------------------------|

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 6)

· Étiquette	6.1
· IMDG	
 	
· Class	6.1 Matières toxiques.
· Label	6.1
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières toxiques.
· Indice Kemler:	60
· No EMS:	F-A,S-A
· Stowage Category	A
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 100 kg On cargo aircraft only: 200 kg
· Remarks:	Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5 kg
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5 kg
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 2757 CARBAMATE PESTICIDE SOLIDE, TOXIQUE (MÉTHYLCARBAMATE DE 3,5-XYLYLE), 6.1, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

CA/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 05/29/2019

Numéro de version 2

Révision: 05/29/2019

Nom du produit: XMC

(suite de la page 7)

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

la substance n'est pas comprise

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

la substance n'est pas comprise

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

la substance n'est pas comprise

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

la substance n'est pas comprise

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 05/29/2019 / 1

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CA/FR